

Le 19 janvier 2015

## Solidaires contre tous les fascismes

Au lendemain des meurtres commis dans les locaux de Charlie hebdo, l'Union syndicale Solidaires a signé le communiqué intersyndical « *Le monde du travail, ensemble, pour les libertés et la démocratie* », même si nos propositions de réécriture n'avaient pas été prises en compte.

En revanche, nous avons décidé de ne pas signer de celui à l'initiative des partis politiques « défendons les valeurs de la République », au vu de son contenu et surtout des organisations signataires.

La participation très massive aux nombreux rassemblements organisés dans les jours qui ont suivi cet attentat a montré une forte volonté populaire de refuser le fascisme sous toutes ses formes.

A l'opposé, la liste des responsables politiques et gouvernementaux, de France et d'autres pays, présent-es à la manifestation parisienne du 11 janvier, outre qu'elle est une véritable insulte pour ceux qui ont été assassinés au nom de ce qu'ils défendaient à Charlie-Hebdo, montre une vaste entreprise de récupération totalement nauséabonde ; certains contribuent aux massacres de populations partout dans le monde, d'autres à la misère de millions de personnes, voire soutiennent des politiques ouvertement racistes.

### Nous défendons la liberté d'expression

Après l'assassinat collectif commis au siège du journal Charlie-Hebdo, l'Union syndicale Solidaires réaffirme la nécessité de défendre toujours et partout la liberté de la presse. Nous sommes plus que jamais solidaires avec toutes celles et ceux, qui, dans les métiers de la presse, sont horrifiés par le meurtre de leurs collègues.

### Nous combattons les fanatismes religieux

Les assassins ont clamé agir au nom d'un dieu. L'Union syndicale Solidaires respecte le droit de croire ou non de chacun et chacune, mais nous savons aussi qu'à travers l'histoire, nombre de massacres ont été perpétrés au nom de diverses religions. Le fondamentalisme religieux est un danger pour l'Humanité.

### Nous agissons contre les discriminations

Cet assassinat fait le jeu de tous les ennemis de la liberté dont la volonté est de stigmatiser des individus et groupes, en fonction de leur origine, de leur culture, de leur religion. L'Union syndicale Solidaires refuse ces amalgames honteux et dangereux. Elle ne participera pas à une « union nationale » qui désignerait un ennemi bouc-émissaire incarné par telle ou telle « communauté ».

### Nous refusons toutes les politiques réactionnaires

Cet assassinat fait le jeu de toutes les forces réactionnaires et des politiques impérialistes, qui l'utilisent pour construire une société toujours plus policière et prônent une unité nationale qui rassemblerait exploités et exploités. L'Union syndicale Solidaires ne combattra pas pour la liberté et l'égalité aux côtés des ennemis de la liberté et de l'égalité.

## Le 26 janvier : contre la loi Macron, défendons nos droits

Le 26 janvier, le projet de loi Macron « **pour l'activité et l'égalité des chances économiques** » sera présenté à l'Assemblée nationale. **Ce doit être l'occasion de se mobiliser pour montrer notre refus des régressions sociales contenues dans ce texte que le ministre ose pourtant qualifier de « progrès ».**



**Le travail du dimanche n'est pas et ne sera jamais un « plus » pour les salarié-e-s qui le « choisissent ».** Ce choix est fait en général pour le supplément de salaire que cela peut apporter, et encore il s'agit souvent d'un bien maigre supplément. En réalité, **les salarié-es font ce choix parce que leur salaire est insuffisant** et n'augmente pas, contrairement au coût de la vie. Le travail le dimanche est, de plus, un facteur d'isolement pour les travailleurs et les travailleuses, isolement d'avec leur famille, leurs ami-es, ceux et celles avec qui ils pourraient passer du temps de loisir. Les étudiant-es acceptent parfois le travail du dimanche parce qu'ils/elles sont en recherche de financement de leurs études. C'est une **injustice** de s'appuyer sur cette acceptation pour généraliser le travail du dimanche pour toutes les catégories de salarié-es dans le commerce. Il en est de même pour **le travail de nuit maquillé de manière outrancière en travail de soirée.**

**Le projet de loi Macron contient aussi d'autres dispositions contraires aux intérêts des salarié-es, comme la réforme du tribunal des Prud'hommes.** Elle permettrait, pour soi-disant « accélérer les procédures », de renvoyer les conflits vers des juges professionnels qui ne sont pas des représentants des salarié-es, et qui connaissent mal leurs conditions de travail. Elle assujettira les conflits du travail à une justice qui fonctionne la majeure partie du temps comme une justice de classe. La loi prévoit aussi des « conventions » possibles entre le salarié et l'employeur qui permettront de court-circuiter le droit du travail.

**L'indépendance de l'inspection du travail est dans le collimateur avec la dépenalisation des infractions patronales.** Il est prévu de supprimer le délit d'entrave (qui oblige les patrons à respecter les procédures de consultation des syndicats en matière de restructuration des entreprises). Plans sociaux et licenciements seront ainsi facilités pour le patronat.

**Cette loi ne créera pas d'emploi parce que la compétitivité n'en crée pas !** Elle en détruira au contraire, en nous contraignant à travailler toujours plus. Cette loi n'améliorera pas les conditions de travail et de vie des salarié-es, bien au contraire ! Elle va à la fois détruire la santé des travailleuses et travailleurs et les outils dont ils disposaient pour la défendre. Elle est un véritable cadeau aux capitalistes, qui vont encore nous coûter très cher, sur le plan humain, social et salarial.

Pour Solidaires, la solution est l'augmentation générale des salaires, à commencer par le salaire minimal. La solution est aussi la réduction du temps de travail pour rendre effectif le droit à l'emploi.

**Les salarié-es du secteur du commerce et des services se sont mobilisé-es déjà à plusieurs reprises pour dénoncer ce projet de loi inique. Mais la mobilisation du 26 janvier concerne toutes et tous les salarié-es !**

**A Marseille le 24 janvier**, une manifestation unitaire départementale, regroupant dix-huit organisations, est prévue contre la loi Macron, l'austérité, les licenciements et la précarité. Cette initiative démontre que l'unité des forces syndicales de terrain est possible et indispensable pour reconstruire un rapport de forces et imposer d'autres choix.

## **Guadeloupe : l'ouverture à 4h le matin**

**Le syndicat SUC-Solidaires** a dénoncé l'ouverture d'un centre commercial Carrefour à 4 h le matin (après fermeture à 21h30) où la direction pour attirer les clients offre le petit déjeuner. Avec les autres syndicats, CFTC, FO, UIR CFDT, UGTG et UNSA, ils sont intervenus pour s'opposer concrètement à cette initiative qui montre le mépris total pour les conditions de vie des salarié-es concerné-es et des femmes en premier lieu, et jusqu'où sont prêts à aller les dirigeants des multinationales du commerce.

**Un tract intersyndical en direction des usager-es** a été distribué. Il dénonce le caractère fallacieux des arguments économiques (les ouvertures de nuit ou du dimanche ne créent pas d'emploi et les consommateur-trices n'ont pas plus d'argent), la menace que cela fait peser sur les commerces de proximité, et le non respect actuel de la réglementation par les grandes enseignes. Ils ont appelé concrètement les salarié-es à refuser de travailler dans ces conditions et les consommateur-trices à ne pas venir dans ces créneaux horaires. La loi Macron est un objectif majeur de mobilisation dans ce contexte.

**CFTC - FO - SUC-Solidaires - UIR CFDT - UNSA - UGTG**

**NON AU TRAVAIL DU DIMANCHE**

**NON A L'OUVERTURE NOCTURNE DES COMMERCES**

Réunis ce vendredi 5 décembre 2014, les organisations syndicales CFTC, FO, SUC-Solidaires, UIR CFDT, UGTG, UNSA déclarent :

- > Que Contrairement aux dires du MEDEF et de la CGPME, l'ouverture des commerces le dimanche et la nuit n'améliorera ni l'emploi ni la croissance économique.
- > Que Cédant aux lobbies de la grande distribution, le gouvernement français veut autoriser l'ouverture des commerces la nuit et 12 dimanches par an au lieu de 5.
- > Qu'en réalité, même cette dérogation de 5 dimanches n'est pas respectée en Guadeloupe car certains hypermarchés ouvrent déjà bien au-delà de ces 5 dimanches autorisés. Et cela n'a amélioré ni l'emploi, ni la croissance, ni la vie des Guadeloupéens. Bien au contraire.
- > Qu'aujourd'hui, certains vont encore plus loin en ouvrant leurs boutiques en pleine nuit au mépris de la loi.
- > Que l'objectif de cette mesure est de :

- Détruire les acquis sociaux, de maintenir les travailleurs dans la précarité, dans la flexibilité, dans le sous emploi, les bas salaires et le travail à temps partiel imposé.
- Transformer le consommateur en un objet téléguidé, un *homo consumériste*.
- Détruire les petits commerces de proximité dans les quartiers engendrant déserts sociaux, chômage et précarité.

Les organisations syndicales CFTC, FO, SUC-Solidaires, UIR CFDT, UGTG, UNSA :

- Exhortent les travailleurs à refuser le travail de nuit et du dimanche ;
- Appellent les travailleurs et leurs organisations à militer contre le travail du dimanche, à s'opposer au démantèlement du code du travail et à ouvrir pour le respect et l'amélioration de la vie de famille. **Tini dot biten a fi-lè dimanch.**
- Exhortent les consommateurs à se comporter en femme et homme digne et responsable de leur choix.
- Invitent les militants à se rassembler **Samedi 13 décembre 2014 à 04heures du matin** devant le Centre Commercial Destrellan.

**RASSEMBLEMENT MILITANT SAMEDI 13 DECEMBRE**

**à 04H00 du matin devant le centre commercial Destrellan**

**CFTC - FO - SUC-Solidaires - UIR CFDT - UNSA - UGTG**

*laprest, 10.12.2014*

## **Arc international : refusons le chantage patronal**

Arc International (« leader mondial des arts de la table » avec les marques Cristalleries d'Arques, Arcoroc ou Arcopal) possède un site basé à Arques, dans le Nord Est où **une (jeune) section SUD Chimie mène le combat contre la fermeture du site.** L'enjeu est de taille puisque 5700 salarié-es travaillent encore sur ce site, ce qui en fait un des plus gros site industriel de France.

Après avoir frôlé la liquidation judiciaire, un fonds d'investissement s'est porté acquéreur du site.

Mais les choses ne sont pas forcément réglées pour autant puisque **556 suppressions de postes sont programmées**. Le repreneur impose de plus un odieux chantage en imposant un délai extrêmement court pour négocier le Plan de sauvegarde de l'emploi (13 jours !). Pourtant, d'autres solutions existent !

Pire, le repreneur impose un chantage : **le fonds PHP a conditionné son offre de reprise à un retrait unanime de la part des syndicats de l'action concernant la reconnaissance amiante du site !**

Le 12 janvier, les syndicats représentatifs du site (sans SUD) ont été reçus à Bercy sans qu'aucune garantie ne soient donnée par les pouvoirs publics. La date de signature pour le PSE est toujours maintenue au 9 février.

La CGT et FO sont prêtes à retirer leur demande du classement du site en site amiante pour sauvegarder des emplois, et donc en cédant donc au chantage du repreneur.

**SUD Chimie appelle à manifester le 24 janvier prochain à Arques.**

## **Le 27 janvier à Tours : préparons le printemps des hostos**

Parce que partout en France, les hôpitaux souffrent des mêmes maux. Après plusieurs assemblées générales (Caen et Nanterre), à l'initiative de militant-es CGT, SUD, UFAS et de non syndiqué-es de 80 établissements, est née le 18 juin 2014 la « **Convergence des hôpitaux en lutte contre l'Hôstérité** ».

La « convergence » a appelé à deux **manifestations nationales**, le 23 septembre devant le ministère de la Santé et le 18 novembre jusqu'à l'Assemblée Nationale, auxquelles ont participé des hospitalier-es, des associations d'usager-ères, des collectifs de défense d'hôpitaux ou de maternités et aussi des salarié-es du secteur social et médico-social, du public comme du privé.

La « **Convergence** » s'inscrit dans la durée. Après la loi de financement de la Sécurité Sociale, la loi dite de Santé ne fera qu'aggraver une situation déjà catastrophique, tant pour les salarié-es que pour les usager-ères.

Pour préparer le printemps des hospitalier-e-s, donnons-nous les moyens d'être nombreuses et nombreux à l'**Assemblée générale nationale de Convergence**, le 27 janvier à Tours.



## **Contre le sommet européen à Bruxelles le 19 décembre**

**Plusieurs milliers de personnes ont encerclé le quartier européen de Bruxelles le 19 décembre à l'appel de la coalition D1920 qui regroupe un grand nombre d'organisations belges.** Plusieurs centaines de militant-es étaient venu-es de France notamment de Lille, Dunkerque et Paris, d'Allemagne et des Pays Bas pour cette action. Elle a porté sur deux thématiques essentielles : **la protestation contre la négociation en cours sur le TAFTA et les autres accords de libre échange en discussion ou en application, et sur la lutte contre l'austérité et la solidarité avec les mouvements de grève générale en Belgique.**

De nombreux secteurs étaient présent-e-s : syndicalistes y compris du monde paysan, jeunes des mouvements radicaux, écologistes, activistes anti-tafta...

L'Union syndicale Solidaires a été bien représentée avec une banderole du réseau européen des syndicats alternatifs et de base dénonçant en plusieurs langues les "capitalistes" qui "nous coûtent cher".

Le réseau européen sur la santé auquel participe Sud santé sociaux était présent lui aussi avec une banderole.

Le sommet européen s'est terminé la veille au soir de façon impromptue, ce qui a limité l'impact de la mobilisation, néanmoins, le quartier européen de Bruxelles était totalement bouclé et plusieurs occupations ont eu lieu notamment celle de Food Drink Europe et Business Europe deux lobbys de l'industrie agro-alimentaire et du patronat particulièrement actifs à Bruxelles. Et l'impact médiatique de la journée a été particulièrement important en Belgique.

Cette journée a permis d'exprimer la solidarité avec nos camarades de Belgique et de renforcer les liens qui permettront demain d'agir de façon plus efficace ensemble. Deux échéances sont en préparation : le 18 mars, la manifestation contre la Banque centrale européenne à Frankfort **et le 18 avril pour une journée internationale de mobilisation contre les accords de libre échange et le Tafta en particulier.** Quant aux Belges, ils discutent en ce début janvier de la suite de leur mobilisation contre la politique d'austérité du gouvernement.



## **Blockupy : 18 mars, contre la Banque centrale européenne**

C'est parti, le 18 mars la coalition Blockupy organisera **le blocage de la cérémonie d'ouverture de la BCE**. Après les élections en Grèce les politiques d'austérité et de la dette seront en pleine discussion. Les questions de la précarité et de l'immigration seront aussi présentes, portées par des manifestant-es de nombreux pays européens en particulier d'Italie, de Belgique, de France aussi nous le souhaitons. L'appel traduit en 17 langues augure d'une véritable participation européenne.

## **Les cheminot-es manifestent à Paris le 29 janvier**

Le 29 janvier 2015, **les Fédérations CGT et SUD-Rail appellent les cheminot-es et l'ensemble des travailleur-euses du secteur à manifester dans les rues parisiennes**. Cette manifestation nationale peut être une étape importante de la mobilisation qui s'inscrit dans la continuité des actions locales et nationales pour refuser que les cheminot-es et les usagers payent la facture de la loi d'août 2014, dont les premières conséquences ont été l'augmentation du prix du train, les fermetures de lignes et la réduction des services dûs aux usagers.

Cette journée d'action doit **contraindre la direction SNCF à faire d'autres choix** que ceux d'un abaissement du « coût du travail » par une productivité accrue, par des suppressions d'emplois, le gel des salaires, le ralentissement des déroulements de carrière et à ouvrir des négociations s'agissant de l'avenir du Service Public ferroviaire en France et en Europe. D'ores et déjà, une interfédérale est prévue dès le lendemain de la manifestation pour débattre des suites à donner à l'action.

## **Rodez le 17 février : soutien aux inculpés du dialogue social**

Le 30 mai dernier à Rodez, Victor, Technicien lumière intermittent du spectacle, participait à une manifestation "**Contre la Précarité et pour de nouveaux Droits sociaux**" co-organisée par le Collectif des intermittents de l'Aveyron, et des composantes du mouvement social (citoyen-ness, collectifs, syndicats et organisations politiques).

Le cortège a voulu ouvrir un dialogue social avec François Hollande venu inaugurer le nouveau musée Soulages, musée à rayonnement culturel mondial. Les forces de l'ordre s'y sont opposées.

Arrêté, menotté, gardé à vue, Victor s'est vu accusé de violence sur agent. Il a été inculpé. Il a toujours nié les faits. Il est convoqué au tribunal correctionnel de Rodez le 17 février 2015 à 10 h.

Lors de ce procès, Victor aura besoin de toute notre solidarité, de tout notre soutien et... de notre présence.

Pour répondre à cette nouvelle tentative du gouvernement de judiciariser le mouvement social, le Collectif des Intermittents de l'Aveyron, a appelé à la création du **Comité de Soutien aux Inculpés du Dialogue Social**.

Les organisations politiques et syndicales qui appelaient à la manifestation du 30 mai ont rejoint le Comité CSIDS qui organise le 17 février une **journée nationale de rencontre et de convergence des luttes**, avec toute la journée des débats, des forums et des ateliers, des spectacles, des concerts, etc.

## **Suppression des CHSCT : ne pas perdre sa vie à la gagner**

Face aux **menaces graves pesant sur l'existence même des CHSCT dans le cadre de la négociation dialogue social**, aux dangers de la loi Macron en ce qui concerne entre autres sujets, l'indépendance et les moyens de l'inspection du travail, la suppression du délit d'entrave, les nouvelles attaques contre la médecine du travail, l'urgence est d'agir et de s'unir.

La santé au travail est au cœur de l'activité de tous les acteurs impliqués dans la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail. Dans le contexte actuel, tous devraient voir leurs conditions d'intervention favorisées et améliorées : CHSCT, médecins du travail, inspecteurs du travail, contrôleurs Carsat, experts CHSCT, intervenants en prévention de la mutualité, tous interagissent de façon complémentaire au sein d'un ensemble devenu cohérent, celui de notre système de prévention. C'est lui qui, morceau par morceau, est progressivement défilé depuis quelques années ; c'est lui que nous voulons préserver et renforcer.

**L'union syndicale Solidaires et les premiers signataires de ce texte appellent l'ensemble des travailleuses et travailleurs et toutes les actrices et acteurs de la santé au travail à signer massivement la pétition désormais en ligne :**

**<http://pournplusperdresaviealagagner.wesign.it/fr>**